

BUDGET PRIMITIF 2019

GRAND DOLE



GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Propos introductifs

Contexte général

L'Etat a engagé depuis 2013 une démarche de baisse historique des dotations aux collectivités au travers d'un plan d'économies de 50 Mds€ de dépenses publiques dont 11,5 Mds€ pèsent directement sur les collectivités territoriales.

Rappel de cette démarche de baisse des concours de l'Etat aux Collectivités:

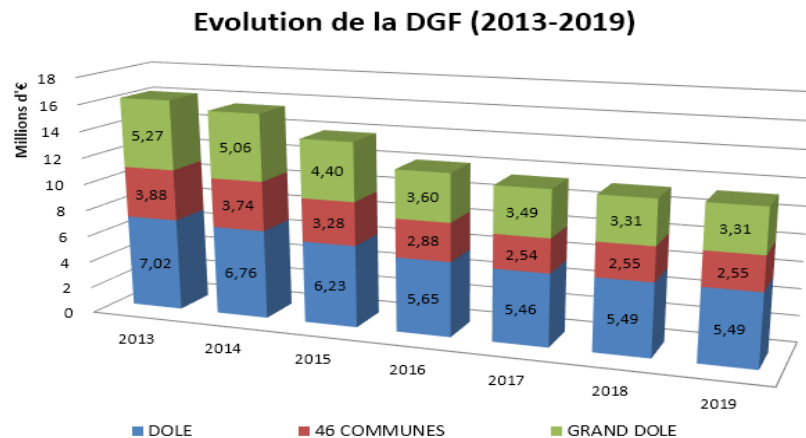
- 2013: gel de l'enveloppe normée (ensemble des concours de l'Etat aux collectivités y compris la DGF)
- 2014: Baisse de -1,5Mds€
- 2015-2017: Baisse de -10Mds€
- 2018: Gel de l'enveloppe DGF au bénéfice du bloc communal et des Départements + suppression de la DGF des Régions (-3,9Mds€) compensée par le reversement d'une quote-part de TVA estimée à 4,1Mds€.
- 2019: Gel de l'enveloppe DGF

Soit un désengagement de l'Etat envers les collectivités de - 11,47 Mds€ sur la période 2013-2017, sans compter le gel des dotations en 2018 et pour 2019 qui impacte négativement les ressources des collectivités

Comme l'illustrent les données ci-dessous, la baisse cumulée des dotations pour le Grand Dole représente une perte de -2M€, ce qui représente 5% de son budget de fonctionnement.

A l'échelle de l'ensemble intercommunal (Grand Dole + 47 communes), la perte atteint 4,82M€ sur la période, soit une baisse de -26% en moyenne pour les communes et -37% pour le Grand Dole comme l'illustrent les graphiques ci-dessous:

Evolution de la DGF (en k€)	DOLE	46 COMMUNES	GRAND DOLE	Total Ensemble Intercommunal	Différence/N-1	Cumul 2013-2019
2013	7 018	3 880	5 273	16 171	0	0
2014	6 761	3 740	5 055	15 556	-615	-615
2015	6 228	3 275	4 400	13 903	-1 654	-2 269
2016	5 649	2 885	3 596	12 130	-1 773	-4 042
2017	5 457	2 542	3 490	11 489	-641	-4 682
2018	5 490	2 553	3 309	11 352	-137	-4 819
2019	5 490	2 553	3 309	11 352	0	-4 819



Propos introductifs

Impact local de la politique nationale

Dans cet environnement économique instable pour les collectivités locales, le projet de Budget Primitif 2019 a été élaboré avec la nécessité de réaliser des économies de fonctionnement, conduisant l'exécutif à faire des choix stratégiques d'organisation et de mise en œuvre de son programme au service de la population et du développement du territoire.

Hypothèses retenues pour l'élaboration du Budget Primitif 2019

Les orientations retenues découlent de ce contexte mouvant et des choix et objectifs politiques suivants :

- Gel des taux d'imposition;
- Dynamisme des bases fiscales;
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement malgré les tensions sur les charges d'énergie, notamment;
- Stabilité de la masse salariale et optimisation des effectifs;
- Poursuite de la politique d'investissement engagée depuis le début du mandat et maintien du niveau des enveloppes;

Propos introductifs

Les objectifs

Une pression fiscale contenue

L'évolution du produit fiscal tiendra aux hypothèses déclinées ci-dessous et retenues pour la construction du budget 2019:

Evolution du coefficient de revalorisation des Valeurs Locatives							
Année	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Coefficient voté en LFI	1,016	1,009	1,009	1,010	1,004	1,0124	1,0147
Soit évolution /N-1	1,6%	0,9%	0,9%	1,0%	0,4%	1,24%	1,47%
(*) A compter de 2018, la révision des valeurs locatives est calculée à partir de l'évolution des prix à la consommation (IPC) entre Novembre N-1 et Novembre N-2 (article 1518bis CGI). La formule est la suivante: $\text{Coefficient} = 1 + [(\text{IPC de novembre N-2}) / (\text{IPC de novembre N-1})]$							
Données IPC:							
IPC nov 2016:	100,36						
IPC nov 2017:	101,47				=====> + 1,24%		
IPC nov 2018:	103,14				=====> + 1,47%		

- Augmentation des bases de fiscalité locale (physiques + nominales) de +1,5%
- Gel des taux du Grand Dole

Soit un produit fiscal total estimatif en légère évolution positive par rapport au produit prévisionnel 2018 (env +350K€).

Rappel des taux appliqués par le GRAND DOLE	2018	Proposition 2019
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	22,58%	22,58%
TAXE D'HABITATION	15,75%	15,75%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	3,61%	3,61%
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES NON BATIES	4,12%	4,12%
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	10,41%	10,41% ⁴

Propos introductifs

Un endettement nécessaire au service de l'économie locale

Peu endettée, avec un capital restant dû de 23,8M€ et un taux moyen annuel de 1,44%, la CA du Grand Dole continuera en 2018 sa montée en puissance, notamment dans le domaine du développement économique. Elle devra à cette fin financer des investissements importants pour rendre son territoire attractif.

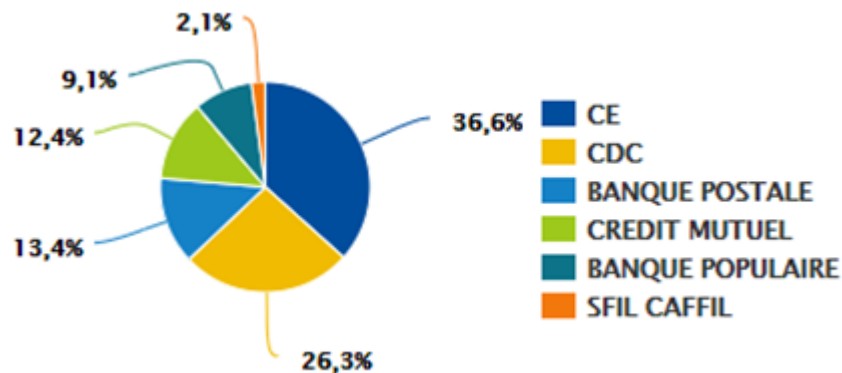
En outre, suite au démarrage du chantier du futur complexe aquatique et sportif communautaire, le secteur bancaire sera également mis à contribution pour le financement de cette opération.

Pour mémoire, la dette du Grand Dole se présente ainsi :

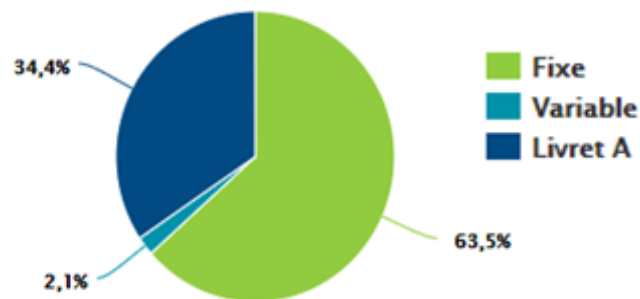
Emprunt 2018			
Capital emprunté (en M€)	Organisme	Taux	Durée
1,5	Caisse d'Epargne	Livret A + 0,30pt	20 ans
1,5	Banque Populaire	Fixe 1,15%	15 ans

Dette au 01/01/2019 (en M€)	Total	Budget Principal	Budget Annexe
Encours	23,79	23,23	0,56
Capital payé sur la période	1,21	1,11	0,10
Intérêts payés sur la période	0,32	0,32	0,01
Taux moyen sur la période (2018)	1,44%	1,46%	0,82%

Dette par prêteur



Répartition par type de risque



Propos introductifs

La maîtrise de la masse salariale

Dans la continuité des orientations de début du mandat, et compte tenu de l'amenuisement des ressources financières, la CA du Grand Dole se doit de contenir sa masse salariale. Elle y parvient grâce à une recherche permanente d'optimisation, en favorisant notamment la mobilité interne.

La mutualisation constitue également une source d'économies d'échelle. Pérennisée, cette-dernière est désormais comptabilisée par convention et non plus via les Attributions de Compensation, venant ainsi renforcer la transparence financière matérialisée par des flux croisés entre les deux collectivités.

Les principales variations qui impacteront la masse salariale globale seront les suivantes :

- ✓ Transfert des agents du Conservatoire à Rayonnement Départemental (comptabilisation sur 12 mois à compter de 2019): +450K€
- ✓ Evolutions réglementaires et techniques :
 - Glissement Vieillesse Technicité –GVT-, dispositif national Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations –PPCR-, augmentation des taux de charges : +100K€
 - Ajustements divers (Départs en retraite / Disponibilités / Mutations...) : -50K€

EVOLUTION 2013 - 2019														
EFFECTIFS PERMANENTS VILLE DE DOLE - CA GRAND DOLE														
Collectivité	2013		2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP	Nb agents	ETP
Ville de Dole	390	369	385	363	377	355	363	342	344	322	306	287	298	278
CA Grand Dole	183	151	185	152	185	155	201	175	199	174	234	207	240	216
TOTAL	573	520	570	515	562	510	564	517	543	496	540	494	538	494

Masse salariale (en M€)	2018 (prév)	Objectif 2019	Evolution	
Grand Dole	11,05	11,55	+ 0,50	+4,52 %

Propos introductifs

Des innovations et des nouveautés

➤ La Certification des comptes

Dans le cadre de cette démarche ambitieuse, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole s'est engagée à adopter la norme comptable M57 à compter de l'exercice 2019. Cette nomenclature tend à se généraliser sous l'impulsion de l'Etat dans sa volonté d'agrèger et de consolider les données financières de l'ensemble des administrations publiques.

Sa déclinaison comptable est adaptée à toutes les strates de collectivités et d'organismes publics.

Le Grand Dole se doit donc de maîtriser ses risques. Dans cette optique, plusieurs chantiers importants ont été mis en œuvre en 2018 et se poursuivront durant plusieurs années. Il s'agit des domaines suivants:

- La gestion des immobilisations et le suivi de l'actif: rapprochement inventaire physique / actif comptable, réflexion sur les plans d'amortissements, rattrapage des amortissements par l'intégration des travaux terminés depuis plusieurs années; mise en œuvre du *prorata temporis* en matière d'amortissement; nouvelle pratique des amortissements par composant de travaux par des intégrations
- L'identification des satellites : répertorier l'ensemble des liens et engagements divers qu'entretient la Ville avec des organismes tels que les SEM, SPL, Syndicats, Associations... afin de mieux mesurer et provisionner les risques
- Le respect du principe de la séparation d'exercice: engagement systématique des dépenses et des recettes; rattachement à l'exercice
- La fiabilisation et la sécurisation du système d'information financière: cartographier les liens et interfaces entre les différents outils concourant à la gestion comptable et financière de la collectivité; définir le périmètre précis des habilitations informatiques
- L'amélioration de la traçabilité dans la gestion des ressources humaines: comptabilisation des charges et produits liés à la mutualisation, valorisation des avantages en nature, provisionnement des Comptes Epargne Temps...
- La sécurisation de la chaîne de la dépense: formaliser les process et circuits de validation préalable à la commande ainsi que les procédures relatives au service fait, au mandatement et au paiement des factures

Propos introductifs

➤ La réflexion autour de la création d'un « Service Facturier » (SFACT)

Le SFACT est un centre de traitement et de paiement unique des factures. Il permet notamment de mutualiser les contrôles de la dépense et éviter ainsi la redondance de certains contrôles tout en contribuant à fiabiliser la chaîne de dépense.

Cette plateforme commune regroupe des agents de la DGFIP et des agents de l'ordonnateur qui ont pour mission d'ordonnancer, mandater et payer les dépenses de la collectivité.

Par conséquent, dans un tel environnement, le SFACT reçoit les factures, liquide, prépare le mandatement dans le Système d'Information de l'ordonnateur, après constatation du service fait par les services de la collectivité, contrôle et désintéresse les créanciers. Les collectivités restent bien sûr décisionnaires de la dépense : elles décident de l'opportunité de chaque dépense, passent les commandes, s'assurent du service fait, les ordonnateurs signent les bordereaux de mandats.

Le SFACT implique un renforcement du partenariat de l'ordonnateur et du comptable et la mixité des personnels induit une complémentarité des compétences en son sein qui dans la chaîne, améliore la qualité du mandatement. La proximité accrue et la relation étroite créée entre les deux acteurs de la dépense améliorent leur dialogue. Nécessaire et permanent, ce dialogue est source d'amélioration des procédures.

Une étude d'opportunité sera intégrée à l'engagement partenarial avec la DDFIP qui devrait être signé d'ici à la fin de l'année 2018. Le périmètre pourrait englober, outre l'EPCI, la Ville de Dole, le CCAS, le Syndicat Mixte de la Grande Tablee ainsi que le Syndicat Mixte Innovia.

➤ Le Prélèvement à la source

Il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. S'il est transparent pour la collectivité, il induira des changements non négligeables sur les bulletins de paie des agents. La DGFIP seule aura connaissance des données fiscales individuelles.

Budget de fonctionnement par chapitre

<u>FONCTIONNEMENT</u>	BP 2018 (M14)	BP 2018 (M57)	BP 2019 (M57)
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	8 519 797	8 519 797	4 249 600
012 - CHARGES DE PERSONNEL	11 048 946	11 048 946	11 552 450
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	11 595 000	11 595 000	11 650 000
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)	64 602	-	-
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 400 000	1 400 000	1 400 000
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 208 000	2 208 000	2 524 750
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	9 516 187	9 536 187	9 942 750
<i>65 - Provision pour dépenses imprévues (nature 65888) (*)</i>		64 602	178 450
66 - CHARGES FINANCIERES	495 000	495 000	440 000
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	31 000	11 000	10 000
TOTAL DEPENSES	44 878 532	44 878 532	41 948 000
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES	66 000	66 000	66 000
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 076 000	1 076 000	1 200 000
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	3 030 700	3 030 700	3 514 150
73 - IMPOTS ET TAXES	32 540 000	32 540 000	31 070 000
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	7 768 742	7 768 742	5 612 300
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	372 090	397 090	485 550
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	25 000	-	-
TOTAL RECETTES	44 878 532	44 878 532	41 948 000

(*) La nomenclature M57 ne prévoyant pas de chapitre de dépenses imprévues (chapitre 022), cette variable d'équilibre de la section de fonctionnement est désormais inscrite au chapitre 65.



Budget d'investissement par chapitre

INVESTISSEMENT

040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES

21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

23 - IMMOBILISATIONS EN COURS

26 - PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES

27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAL DEPENSES

021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

041 - OPERATIONS PATRIMONIALES

10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES

13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES

16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES

TOTAL RECETTES

BP 2018

1 076 000

525 000

25 000

1 401 000

813 150

3 247 500

1 560 400

9 315 800

110 000

50 000

18 123 850

1 400 000

2 208 000

525 000

1 800 000

5 385 800

6 805 050

18 123 850

BP 2019

1 200 000

120 000

-

1 650 000

695 500

3 549 300

1 644 800

10 993 000

247 400

50 000

20 150 000

1 400 000

2 524 750

120 000

1 850 000

2 122 000

12 133 250

20 150 000



BUDGET PRIMITIF 2019

DETAIL DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Budget de fonctionnement par pôle



FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
● FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	14 164 302	14 280 450	29 631 000	29 740 000
● ADMINISTRATION GENERALE	1 091 221	1 198 608	331 700	473 500
● PÔLE MOYENS - RESSOURCES	2 224 818	2 300 282	692 790	631 400
● PÔLE ACTIONS SOCIALES	266 513	276 453	114 600	154 600
● PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	6 023 862	6 027 356	3 085 350	3 258 500
● PÔLE SPORT	1 475 440	1 574 648	420 000	337 000
● PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 045 248	3 604 967	329 700	477 800
● PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	9 626 963	5 398 887	9 008 392	5 432 000
● PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	1 976 584	1 890 007	189 000	203 200
● PÔLE SERVICES TECHNIQUES	1 375 581	1 471 592	-	40 000
Sous Total D/R (réelles)	41 270 532	38 023 250	43 802 532	40 748 000
Sous Total D/R (ordre)	3 608 000	3 924 750	1 076 000	1 200 000
Total Fonctionnement	44 878 532	41 948 000	44 878 532	41 948 000

Finances - Fiscalité - Dotations



FINANCES - FISCALITE - DOTATIONS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
Fiscalité directe locale			19 395 000	19 930 000
Fiscalité indirecte			6 015 000	5 855 000
Attributions de compensation	9 430 000	9 380 000	40 000	20 000
FNGIR	1 635 000	1 635 000		
FPIC	500 000	600 000	50 000	50 000
Dégrèvements fiscaux	30 000	35 000		
Compensations d'exonérations			606 000	580 000
DGF			3 500 000	3 305 000
Contribution SDIS	1 960 000	1 960 000		
Intérêts d'emprunts	495 000	450 000		
Rc / Chg diverses (dépenses imprévues, non valeurs)	114 302	220 450	25 000	
BUDGET TOTAL	14 164 302	14 280 450	29 631 000	29 740 000
COÛT NET			15 466 698	15 459 550



Fiscalité directe : Le produit de fiscalité locale (4 taxes) est fixé à 19,9M€. Il est ajusté au regard du produit définitif probable 2018 et repose sur l'hypothèse d'une croissance des bases (nominale + physique) de +1,5%. Dans ces conditions, le produit prévisionnel se répartit ainsi:

Fiscalité directe	BP 2018	BP 2019	Evolution
CFE	6 950	7 250	300
TH	9 950	10 160	210
TFB	2 405	2 430	25
TFNB (dont TATFNB)	90	90	0
Total	19 395	19 930	535

Fiscalité indirecte : Le produit des autres ressources économiques (CVAE, TASCOM, IFER) est estimé à 5,9M€, soit :

Fiscalité indirecte	BP 2018	BP 2019	Evolution
CVAE	4 150	4 300	150
IFER	515	515	0
TASCOM	1 350	1 040	-310
Total	6 015	5 855	-160

Attributions de Compensation, péréquation et dégrèvements fiscaux :

ACTP: elles sont ajustées à la baisse (-30k€ par rapport au budget primitif 2018). Cette variation est due à 3 éléments:

- La validation des ACTP 2018 par la CLECT réunie le 21/11 dernier
- L'évaluation du transfert du Conservatoire en année pleine en 2019 (8/12è en 2018)
- La fin du dispositif du fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires

FPIC : Ce prélèvement, qui devrait être à nouveau pris en charge intégralement par le Grand Dole conformément aux orientations du Pacte Financier et Fiscal, est budgété à hauteur de son montant 2018.

FNGIR: il est quant à lui stabilisé à hauteur de 1 635k€.

Dégrèvement fiscal: il s'agit d'une provision visant à couvrir d'éventuels dégrèvements de fiscalité qui pourraient être accordés à des entreprises et mises à la charge de la CA du Grand Dole.

Compensations d'exonérations : il s'agit ici des compensations d'exonérations fiscales en matière de CFE, taxe d'habitation et taxe foncière décidées par l'Etat et compensées sous forme de dotation de fonctionnement. Sans autre précision, elles sont proposées à hauteur de leur montant réel notifié pour 2018, soit 580K€.

DGF : Elle est inscrite à hauteur du montant octroyé au Grand Dole en 2018, soit 3,3M€, compte tenu du gel de l'enveloppe nationale prévu dans le cadre du Projet de Loi de Finances pour 2019. Il convient de préciser que si l'enveloppe de l'Etat est figée, la répartition entre collectivités à l'intérieur de cette enveloppe connaîtra nécessairement des variations par rapport à 2018.

Intérêts des emprunts : Ils sont budgétés à hauteur de 450k€. Ils tiennent compte d'un recours à l'emprunt à hauteur de 3M€ en 2018 et intègrent les frais financiers générés par les emprunts qui seront souscrits au cours de l'exercice 2019.

Administration générale



ADMINISTRATION GENERALE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
DG/CABINET	52 000	63 000		
PILOTAGE ET COORDINATION	113 300	120 400		
COMMUNICATION	66 760	49 800		
IMPRIMERIE	30 400	30 400		
FORMALITES/ACCUEIL/COURRIER	126 500	125 800		6 500
TRANQUILLITE PUBLIQUE	-	20 000		
MUTUALISATION (Charges générales)	34 400	35 000	250 700	250 000
CHARGES GENERALES	423 360	444 400	250 700	256 500
MUTUALISATION (Masse salariale)	64 300	15 000	81 000	131 000
CHARGES DE PERSONNEL	603 561	739 208		86 000
BUDGET TOTAL	1 091 221	1 198 608	331 700	473 500
COÛT NET	759 521	725 108		

Explications :

Cabinet du président : Il s'agit de crédits consacrés à l'organisation de diverses manifestations (séminaire des élus, vœux du Président...) Ce budget intègre également une enveloppe pour des subventions accordées à des associations par le Bureau Communautaire.

Pilotage et Coordination : Ce service porte les crédits liés aux études stratégiques (transferts des compétences Assainissement, Eau, Gemapi). Ce poste est stable par rapport à 2018. En outre, le service pilotage gère des prestations de conseil juridique et de retranscription des conseils et dématérialisation des convocations pour env. 18k€, et supporte les cotisations diverses (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle Métropolitain, ARAPT) pour 52k€.

Communication : Ce budget est en baisse du fait d'une optimisation des différents supports de communication.

Imprimerie : budget stable qui couvre uniquement les besoins en papier et en fournitures diverses

Formalités Administratives : budget stable qui couvre essentiellement les frais d'affranchissement (100K€) et les charges relatives à la gestion des véhicules de service.

Tranquillité publique : Ce service est chargé de mettre en place et gérer un service de fourrière intercommunale.

Pôle Moyens - Ressources



PÔLE MOYENS - RESSOURCES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
FINANCES	70 500	70 000		
RESSOURCES HUMAINES	360 500	381 000	32 000	40 000
DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION	347 020	512 060	-	-
MOYENS GÉNÉRAUX	259 848	271 860	396 590	480 200
COMMANDE PUBLIQUE	10 340	11 850		
CHARGES GENERALES	1 048 208	1 246 770	428 590	520 200
MUTUALISATION (Masse salariale)	79 800	79 800	38 200	38 200
CHARGES DE PERSONNEL	1 096 810	973 712	226 000	73 000
BUDGET TOTAL	2 224 818	2 300 282	692 790	631 400
COÛT NET	1 532 028	1 668 882		

Explications :

Finances : Un budget de 50k€ est affecté à l'accompagnement au projet de certification des comptes. En outre, une provision est inscrite pour d'éventuels besoins en fournitures ou prestations diverses non fléchées aujourd'hui.

RH : Le budget se compose essentiellement des indemnités d'élus (en stabilité, soit 273k€) ainsi que de l'enveloppe des frais de formation (40k€) et du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (FIPH) à hauteur de 27K€ (+17K€ par rapport à 2018).

Les recettes du service Ressources Humaines correspondent aux remboursements de frais des communes adhérentes au « pack RH » (40k€).

DSI : Dans le cadre de l'élaboration d'une cartographie des systèmes d'informations, utile à la démarche de certification, et de la mise en œuvre du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), il a été rendu nécessaire de recentraliser au niveau du service de la DSI, l'ensemble des crédits liés à la maintenance et aux prestations relatives aux différents logiciels, dont certains étaient directement gérés par les services opérationnels, soit +52K€.

Les crédits d'études relatifs à la mise en œuvre du RGPD sont d'ailleurs évalués au BP 2019 à hauteur de 50K€.

D'autre part, le renouvellement des abonnements Gmail et Adobe génère +45K€. Ces dépenses qui pesaient historiquement sur les crédits d'investissement, sont désormais à comptabiliser en fonctionnement.

Enfin, les prestations d'hébergement (site internet, système d'information financière notamment), génèrent des frais de fonctionnement de +15K€/an.

Les autres charges (copieurs et téléphonie notamment) sont stables.

Moyens Généraux : Ce service gère les crédits suivants:

- les taxes foncières : 143K€, stables par rapport à 2018.
- les assurances (véhicules et locaux): en hausse de +9k€ du fait du lancement d'une nouvelle consultation suite à la résiliation du contrat Dommages aux biens par l'assureur.
- Le budget des autres achats récurrents (produits d'entretien, fournitures administratives) est stable, soit environ 57K€.
- les recettes concernent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (360k€), ainsi que des loyers et redevances diverses (environ 120k€)



PÔLE ACTIONS SOCIALES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
POLITIQUE DE LA VILLE	Contrat de Ville	142 800	150 350		
	Programme de Réussite Educative	26 800	26 800	-	-
	Prévention de la délinquance	14 000	14 000	7 000	5 000
CHARGES GENERALES		183 600	191 150	7 000	5 000
MUTUALISATION (Masse salariale)		41 500	41 500	107 600	107 600
MASSE SALARIALE		41 413	43 803		42 000
BUDGET TOTAL		266 513	276 453	114 600	154 600
COÛT NET		151 913	121 853		

Explications :

Ce budget concentre diverses missions portées par le pôle « Action Sociale » :

Ces missions sont assurées essentiellement par des agents dont la charge de travail directe est partagée entre le pôle « Actions sociales » et le service développement économique, et pour la majeure partie de leur temps sont affectés au Centre Social Olympe de Gougues géré par la Ville de Dole.

Politique de la Ville : il s'agit des crédits alloués à la Ville Centre et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe globale est fixée à 150k€ pour 2019.

Programme de Réussite Educative: comme en 2018, ce programme mobilise 26k€ alloués au CCAS de Dole qui est désormais chargé d'organiser cette action.

Prévention de la délinquance: cette mission entre depuis 2018 dans le giron de la Communauté d'Agglomération. Des crédits à hauteur de 14k€ sont pris en compte dans le budget 2019 afin de mener des actions dans ce cadre.

Pôle Actions Éducatives

PÔLE ACTIONS EDUCATIVES		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
ENFANCE - JEUNESSE	Charges de fonctionnement	437 390	430 390		
	Goûters GT + prestataires	147 690	120 000		
	Conventions avec les communes (Locaux)	193 000	277 000		
	Subventions et participations versées	95 000	85 000		
	Recettes usagers			450 000	500 000
	Participations CAF/MSA/CD39			1 321 150	1 258 300
RESTAURATION SCOLAIRE	Repas GT + prestataires	929 351	980 000		
	Réductions tarifaires accordées/communes				46 000
	Recettes usagers			1 125 000	1 150 000
PETITE ENFANCE	Participation Salon de la Petite Enfance	5 000	30 000		
CHARGES GENERALES		1 807 431	1 922 390	2 896 150	2 954 300
MUTUALISATION (Masse salariale)				154 200	154 200
CONVENTIONS AVEC LES COMMUNES (Charges de personnel)			113 000		125 000
MASSE SALARIALE		4 216 431	3 991 966	35 000	25 000
BUDGET TOTAL		6 023 862	6 027 356	3 085 350	3 258 500
COÛT NET		2 938 512	2 768 856		

Explications :

Enfance – Jeunesse : ce budget (prestations hors temps scolaire ; mercredis et vacances) est en hausse du fait de la comptabilisation en année N (et non plus solde N-1/Acompte N) et par des flux croisés :

- Des frais remboursés aux communes pour l'utilisation des locaux (frais d'énergie notamment) :+84K€
- Des charges de personnel remboursées par le Grand Dole en contrepartie de l'intervention d'agents municipaux: +113K€
- Des charges de personnel remboursées par les communes en contrepartie de l'intervention d'agents du Grand Dole: +125K€

A noter néanmoins une hausse des fréquentations qui entraîne une augmentation des recettes usagers (+50k€).

•**Restauration Scolaire :** la hausse prévisible des fréquentations génère une augmentation du nombre de repas commandés à la Grande Table ou aux autres prestataires (+50K€) ainsi qu'une hausse des recettes prévisionnelles (+25k€).

•**Petite Enfance :** Des crédits à hauteur de 30K€ sont alloués au service en vue de l'organisation du salon de la Petite Enfance.

PÔLE SPORT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
PISCINES	Piscine Léo Lagrange	33 398	33 350	40 000	37 000
	Piscine Barberousse	13 185	-	60 000	-
	Aquaparc	117 595	133 530	320 000	300 000
GYMNASES	Gymnase Ernest Gagnoux	26 720	25 400		
STADES	Stade Bobin	15 050	35 800		
	Stade de la pépinière	40 000	31 000		
	Stade Paul Martin	45 000	40 000		
SPORTS - SERVICES COMMUNS	Golf de Parcey - DSP	110 000	110 000		
	Subventions aux associations	102 500	102 500		
	Autres charges	27 200	8 500		
CHARGES GENERALES		530 648	520 080	420 000	337 000
MUTUALISATION		78 200	78 200		
CHARGES DE PERSONNEL		866 592	976 368		
BUDGET TOTAL		1 475 440	1 574 648	420 000	337 000
COÛT NET		1 055 440	1 237 648		

Explications :

Piscines: les charges de gestion et d'entretien des équipements nautiques sont stables.

Côté recettes, à noter l'absence d'encaissement concernant la piscine Barberousse aujourd'hui démolie dans le cadre du projet de Complexe Aquatique et Sportif. D'autre part, les recettes de l'aquaparc sont fixée à 300K€ par prudence, compte tenu des incertitudes climatiques.

Gymnase de Saint-Aubin: stabilité du budget de fonctionnement

Stades: les budgets 2019 sont établis au regard des besoins identifiés au cours de l'exercice 2018.

Golf: la contribution versée dans le cadre de la Délégation de Service Public est stable, soit 110k€.

Pôle Actions Culturelles

PÔLE ACTIONS CULTURELLES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
EVENEMENTIEL / MÉDIATION CULTURELLE	370 000	370 000		
CONSERVATOIRE	129 320	102 400	240 000	376 500
LECTURE PUBLIQUE	145 667	130 060	12 500	24 100
VIE ASSOCIATIVE	49 300	75 000		
CHARGES GENERALES	694 287	677 460	252 500	400 600
MUTUALISATION (Masse salariale)	35 000	35 000	77 200	77 200
CHARGES DE PERSONNEL	2 315 961	2 892 507		
BUDGET TOTAL	3 045 248	3 604 967	329 700	477 800
COÛT NET	2 715 548	3 127 167		

Explications :

Événementiel/Médiation culturelle : Ce budget est stable. Il intègre, outre la subvention de 355K€ aux Scènes du Jura, la contribution de 15K€ à l'EPCC Terre de Louis Pasteur.

Conservatoire : la gestion de cette équipement et de la politique d'enseignement de la musique et de la danse à l'échelle du Grand Dole depuis le 1^{er} mai 2018 a permis de déterminer un budget cohérent à hauteur de 102K€ pour une année pleine. Côté recettes, 176K€ sont estimés en ce qui concerne les recettes tarifaires et 200K€ au titre des subventions de fonctionnement (Département du Jura et DRAC). Ce budget inclut également des subventions de fonctionnement à destination des écoles associatives de Tavaux et Saint-Aubin. Enfin, la masse salariale est en hausse de +525K€ (soit 12 mois contre seulement 8 mois en 2018).

Lecture Publique : La baisse globale s'explique par 3 facteurs principaux :

- des prestations informatiques désormais prises en charge par le budget de la DSI (-34K€)
- des crédits pour l'appel à projet « résidences EAC » : +15K€ (compensés par une subvention du même montant)

Vie associative : Il s'agit ici de subventions accordées pour l'organisation d'animations locales (Textes et Bulles, Weekend Gourmand du Chat perché, Rockalissimo, les 30 clochers...). Le détail des subventions aux associations fera l'objet de délibérations ultérieures.

Pôle Environnement Mobilité Durable



PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
● TRANSPORTS - MOBILITÉ	4 648 500	478 000	3 832 306	20 000
● ENVIRONNEMENT	4 582 737	4 564 050	5 135 786	5 312 000
CHARGES GENERALES	9 231 237	5 042 050	8 968 092	5 332 000
MUTUALISATION (Masse salariale)				
CHARGES DE PERSONNEL	395 726	356 837	40 300	100 000
BUDGET TOTAL	9 626 963	5 398 887	9 008 392	5 432 000
COÛT NET	618 571	- 33 113		

Transports



SERVICE TRANSPORTS		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
TRANSPORTS	Contrats transporteurs	574 000	-		
	Délégation de Service Public / Car Postal	4 043 500	-		
	Versement Transport			1 950 000	-
	Participation Région / DGD			1 882 306	-
	Subvention d'équilibre		409 300		
MOBILITE / MODES DOUX	Charges de fonctionnement	30 000	67 700		20 000
	Subventions associations	1 000	1 000		
CHARGES GENERALES		4 648 500	478 000	3 832 306	20 000
MASSE SALARIALE		132 564	132 436		94 000
BUDGET TOTAL		4 781 064	610 436	3 832 306	114 000
COÛT NET		948 758	496 436		

Explications :

Transports :

Désormais gérés dans le cadre d'un budget annexe à caractère industriel et commercial, le budget des transports fera l'objet d'une [subvention d'équilibre prélevée sur le Budget Principal](#) à hauteur de 409K€. Cette modification est la conséquence du changement de nomenclature comptable consécutif à la démarche de certification des comptes.

Mobilité / Modes Doux:

Le Plan Global de Déplacement fera l'objet d'une étude budgétée à hauteur de 50K€. Cette étude pourrait être subventionnée dans le cadre du programme Action Cœur de Ville (soit 20K€).

Pôle Environnement Mobilité Durable

Environnement



SERVICE ENVIRONNEMENT		DEPENSES		RECETTES	
		BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
ENVIRONNEMENT / GESTION DES MILIEUX NATURELS	Charges de fonctionnement	108 237	103 050		
	Contributions / Subventions diverses	100 000	104 000		
	Subvention AGE (Milieux naturels)			33 200	29 970
	Subventions Etat / FEADER (Natura 2000)			122 586	192 030
ORDURES MENAGERES	Charges de fonctionnement	324 500	307 000		
	Contribution SICTOM	4 050 000	4 050 000		
	TEOM			4 980 000	5 090 000
CHARGES GENERALES		4 582 737	4 564 050	5 135 786	5 312 000
MASSE SALARIALE		263 162	224 401	40 300	6 000
BUDGET TOTAL		4 845 899	4 788 451	5 176 086	5 318 000
COÛT NET		- 330 187	- 529 549		

Explications :

Environnement / Milieux Naturels:

Ce service est composé de 4 activités :

- Environnement et services communs : il s'agit essentiellement d'actions éducatives, en lien avec les Ateliers Pasteur, soit 3K€
- Natura 2000 : animation du site Natura 2000 et plan de développement rural: 82K€
- Protection des milieux naturels : trames verte et bleue, conventions pluriannuelles: 96K€, dont 89K€ au titre des contributions (Syndicat de la Sablonne, Syndicat de l'Auxon, SM Doubs-Loue...) et subventions (projets associatifs, partenariats...)
- Climat : actions développées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial: 25K€ dont 15K€ de subvention à l'organisme ATMO BFC dans le cadre d'un partenariat sur la période 2019-2021.

Ordures Ménagères:

On trouve également sur ce service un budget de 307K€ pour la collecte des déchets et des encombrants.

La contribution au SICTOM est stable, soit 4,05M€.

Compte tenu d'une hausse des bases (nominale + physique), le produit prévisionnel de la TEOM a été fixé à 5,09M€ pour 2019.

Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire

PÔLE ATTRACTIVITE - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE	870 035	828 000		
DROIT DES SOLS - FONCIER	3 450	3 450	59 000	59 000
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE	359 000	359 000	110 000	125 000
HABITAT / GENS DU VOYAGE	68 600	70 700	8 000	6 200
URBANISME	43 340	50 700		
CHARGES GENERALES	1 344 425	1 311 850	177 000	190 200
MUTUALISATION (Masse salariale)	82 600	82 600		
CHARGES DE PERSONNEL	549 559	495 557	12 000	13 000
BUDGET TOTAL	1 976 584	1 890 007	189 000	203 200
COÛT NET	1 787 584	1 686 807		

Explications :

Droit des sols - Foncier : 3k€ sont budgétés pour des frais de géomètre ainsi que pour l'adhésion au portail ADS des Notaires. En outre, des recettes sont attendues au titre de la prestation de service rendue à la Communauté de Commune Jura Nord, dans le cadre de la convention signée pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Développement touristique : 350k€ sont versés à la SPL Hello Dole dans le cadre de délégations de services, dont 200k€ pour la gestion de l'Office de Tourisme et 150k€ pour la gestion de Dolexpo-Parc du Jura. Les recettes liées à la taxe de séjour sont quant à elles estimées à hauteur de 125k€. 10% de ces recettes devront néanmoins faire l'objet d'un reversement au Conseil Départemental, celui-ci ayant délibéré sur l'instauration d'une taxe additionnelle.

Habitat/Gens du voyage : Une enveloppe de 45k€ est reconduite pour déléguer à un prestataire privé la gestion des aires des gens du voyage et de grand passage. Le prestataire retenu est intéressé et ne reverse à la CA du Grand Dole qu'une partie des recettes encaissées. Elles sont estimées à 6k€.

Enfin, deux subventions sont proposées pour l'Adil et Gadge (soit 4k€). Comme en 2018, 20k€ seront consacrés à la politique du logement.

Urbanisme : Un budget exceptionnel (env +10K€) est alloué au service dans le cadre des démarches administratives (enquête publique notamment) et de communication autour de la du PLUI après l'arrêt de la phase « étude ».

Développement économique : On trouve essentiellement les subventions et participations suivantes:

Subventions (en K€)	2018	2019
Aéroport Dole-Tavaux	150	150
Office de Commerce	40	40
Espace Jeunes	85	85
Incubateur DECABFC	0	15
Initiative Dole Territoire	38	60
Apristhy	45	10
Afhypac	2	2
Pôle Véhicule du Futur	6	6
Syndicat Mixte Innovia	400	350
Programme Emploi Insertion	100	100
TOTAL	866	818

Pôle Services Techniques



PÔLE SERVICES TECHNIQUES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	42 268	11 935		
BUREAU D'ETUDES, TRAVAUX BÂTIMENTS	50 840	101 860		
GARAGE, LOGISTIQUE, MAGASIN, ATELIER	21 827	43 225		10 000
PROPRETE, ESPACES VERTS	34 645	34 845		
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE	644 508	642 335		30 000
CHARGES GENERALES	794 088	834 200	-	40 000
MUTUALISATION (Masse salariale)	105 500	105 500		
CHARGES DE PERSONNEL	475 993	531 892		
BUDGET TOTAL	1 375 581	1 471 592	-	40 000
COÛT NET	1 375 581	1 431 592		

Explications :

Le budget des services techniques est globalement en hausse compte tenu des récents transferts d'équipements (stades, CRD, restaurants scolaires).

Bâtiments : d'importants travaux de maintenance et d'entretien sont programmés à l'aquaparc (+10K€), en raison d'une amplitude d'ouverture plus longue, ainsi que dans les médiathèques (+20K€), dans les gymnases (+10K€) et dans les centres de loisirs (+8K€)

Energie : l'énergie est ajustée selon les prévisions de consommations réelles 2018 et en fonction des bâtiments, soit -50K€ pour la piscine Barberousse, +40K€ pour l'aquaparc et +11K€ pour le CRD. A noter que le poste « énergie » représente 75% des dépenses des services techniques.

Autres : les crédits dédiés à la logistique et aux ateliers notamment sont ajustés (+20K€) au regard des besoins identifiés par les différents services opérationnels mobilisés sur l'ensemble du territoire.

Enfin, des recettes sont attendues en lien avec la location d'espaces de toitures à des entreprises souhaitant exploiter des panneaux photovoltaïques ainsi qu'en contrepartie de la location des tribunes mobiles acquises par le Grand Dole en 2018.

Masse salariale (Chapitre 012)



PÔLE	BP 2018	BP 2019
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	667 861	754 208
PÔLE MOYENS RESSOURCES	1 176 610	1 053 512
PÔLE ACTIONS SOCIALES	82 913	85 303
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	4 206 416	4 094 966
PÔLE SPORTS	944 792	1 054 568
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	2 350 961	2 927 507
PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	395 726	356 837
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	632 159	578 157
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	581 493	637 392
GRANDE TABLEE	10 015	10 000
Total Charges de personnel (Chapitre 012)	11 048 946	11 552 450
Rbst de la Ville de Dole (Mutualisation)	- 458 200	- 508 200
Autres recettes (MAD, Emplois aidés, IJ...)	- 313 300	- 464 000
Masse salariale nette	10 277 446	10 580 250

Variation 2018/2019

2,95%



Masse salariale consolidée Ville / CAGD



PÔLE	BP 2018	BP 2019
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 680 230	2 784 833
PÔLE MOYENS RESSOURCES	2 486 610	2 342 959
PÔLE ACTIONS SOCIALES	372 104	356 370
PÔLE ACTIONS EDUCATIVES	8 155 567	8 172 940
PÔLE SPORTS	1 217 940	1 337 292
PÔLE ACTIONS CULTURELLES	3 859 838	3 934 241
PÔLE ENVIRONNEMENT - MOBILITE DURABLE	395 726	356 837
PÔLE ATTRACTIVITÉ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	754 532	708 499
PÔLE SERVICES TECHNIQUES	3 121 703	3 204 581
GRANDE TABLEE	639 928	624 107
Total Charges de personnel	23 684 178	23 822 659

Variation 2018/2019

0,58%



BUDGET PRIMITIF 2019

PRESENTATION ANALYTIQUE DU BUDGET

Evolution de l'autofinancement



Grand Dole (en K€)	BP 2018	BP 2019
TOTAL FISCALITE BRUTE	32 340	30 875
REVERSEMENT DE FISCALITE	11 475	11 545
<i>Dont ACTP (net)</i>	-9 390	-9 360
<i>Dont FPIC</i>	-450	-550
<i>Dont FNGIR</i>	-1 635	-1 635
TOTAL FISCALITE NETTE	20 865	19 330
TOTAL RECETTES	31 433	28 233
<i>Dont DGF</i>	3 500	3 305
TOTAL DEPENSES NETTES	28 471	25 103
<u>AUTOFINANCEMENT BRUT</u>	2 962	3 130

Evolution de l'autofinancement



Grand Dole (en K€)	BP 2018	BP 2019
AUTOFINANCEMENT BRUT	2 962	3 130
Rc récurrentes d'investissement (FCTVA / TA)	1 775	1 850
Annuité	-1 831	-2 055
Autofinancement réel	2 906	2 925
Subventions et produits de cessions	5 386	2 122
Emprunts	6 805	12 133
<u>TOTAL INVESTISSEMENTS</u>	15 097	17 180

EVOLUTION ENCOURS	2018	2019
Encours de dette (au 1 ^{er} janvier)	20 800	23 230
Capacité de désendettement (=Encours/Autofinancement brut) → en année	7,02	7,42

BUDGET PRIMITIF 2019

DETAIL DES PRINCIPALES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Investissements 2019



DETAIL DES INVESTISSEMENTS 2019 (en K€)	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
COMPLEXE AQUATIQUE ET SPORTIF	7 000	10 000	1 800	
DEPLOIEMENT FTTH / MONTEE EN DEBIT - COFINANCEMENT CD39	500	500		
FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES	150	150		
AMENAGEMENT BUFFET DE LA GARE	455	700	150	200
AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE	200	200		
PLUI, PSMV	382	275	110	
AIDES A LA PIERRE	1 527	1 539	1 527	1 539
LOGEMENT - OPAH/PIG/SOUTIEN LOCATIF/SENIORS	362	380		
ACQUISITIONS FONCIERES		263		3
AMENAGEMENT STATION HYDROGENE	250	10	50	
AMENAGEMENTS DOLEXPO / IDEAL STANDARD	100	250		
AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	405	77	106	20
ETUDES ET TRAVAUX EFFICACITE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS		190		
SCHEMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITE	97	181	15	45
DEVELOPPEMENT DES MODES DOUX	97	214		70
AMENAGEMENT AIRE DE GRAND PASSAGE / AIRE DES GENS DU VOYAGE	30	27		
TRAVAUX ET AMENAGEMENTS INSTALLATIONS SPORTIVES	384	270	300	
TRAVAUX ET EQUIPEMENT ENFANCE-JEUNESSE	848	203		
TRAVAUX ET EQUIPEMENTS MEDIATHEQUES	230	540	7	57
TRAVAUX RIVIERES ET TRAME VERTE	409	289	179	103
ASSAINISSEMENT / GESTION DES OM	201	280	114	86
AMENAGEMENT AIRE DE COVOITURAGE	311		210	
REHABILITATION CE SOLVAY	500			
PEM	120		650	
EQUIPEMENT INFORMATIQUE	234	205	55	
EQUIPEMENT ET TRAVAUX DIVERS (TOUS SERVICES)	146	140	113	
PARTICIPATIONS ET FONDS DIVERS	160	297		
TOTAL	15 097	17 180	5 386	2 122

BUDGET PRIMITIF 2019

LES BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes



	ZONES D'ACTIVITES		TRANSPORTS	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
<u>FONCTIONNEMENT</u>				
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 107 570	2 686 500	-	4 773 800
012 - CHARGES DE PERSONNEL	-	-	-	94 000
022 - DEPENSES IMPREVUES (FONCTIONNEMENT)	5 000	-	-	5 000
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	-	100 000	-	-
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 000	85 000	-	35 000
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10	-	-	-
66 - CHARGES FINANCIERES	8 000	11 500	-	-
Total DEPENSES	1 207 580	2 883 000	-	4 907 800
042 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 200	25 000	-	-
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 077 380	2 761 000	-	-
73 - IMPOTS ET TAXES	-	-	-	2 600 000
74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	-	-	-	1 889 500
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	104 000	97 000	-	9 000
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-	-	409 300
Total RECETTES	1 207 580	2 883 000	-	4 907 800
<u>INVESTISSEMENT</u>				
020 - DEPENSES IMPREVUES (INVESTISSEMENT)	-	-	-	28 900
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	26 200	25 000	-	-
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	107 000	140 000	-	-
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	81 500	20 000	-	6 100
Total DEPENSES	214 700	185 000	-	35 000
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	-	100 000	-	-
040 - OP. D'ORDRE - TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 000	85 000	-	35 000
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	127 700	-	-	-
Total RECETTES	214 700	185 000	-	35 000



Le budget annexe Zones d'activités et CAN

BUDGET ANNEXE - ZONES D'ACTIVITES	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018	BP 2019	BP 2018	BP 2019
● Acquisitions / Cessions	250 000	1 100 000	1 039 380	2 750 000
Aménagements terrains	547 000	1 240 950		
Entretien/Maintenance/Energie	189 620	246 800		
CAN	120 960	98 750	142 000	108 000
Frais financiers	8 000	11 500		
Dépenses imprévues	5 000			
Amortissements	87 000	85 000	26 200	25 000
Virement à la section d'investissement		100 000		
Total FONCTIONNEMENT	1 207 580	2 883 000	1 207 580	2 883 000
CAN	91 500	20 000	10 000	
Dette	97 000	140 000	117 700	
Amortissements	26 200	25 000	87 000	85 000
Virement de la section de fonctionnement				100 000
Total INVESTISSEMENT	214 700	185 000	214 700	185 000



Le budget annexe Zones d'activités et CAN



Etat des Acquisitions / Cessions identifiées ou en cours

Zone	Nom	Acquisition		Cession	
		2018	Prévisions 2019	2018	Prévisions 2019
Grandes Epenottes (Dole)	Commune de Dole		172		
	Ford/Kbis Foncière Amplitude				172
Innovia	SEDIA	40			
Zone de Brevans	Dole Biogaz/NASKEO				323
Zone de Rochefort	Opération ITM	766	89		1 355
Zone des Charmes d'Amont (Tavaux)	Commune de Tavaux		113		
	Est Ouvrages				50
	TSPC				63
Zone des Chaucheux (Foucherans)	Cérignat/EPICALIA			65	
	Jura Trucks				196
	Pagot-Savoie				529
	S.C.I. D.I.O./EJUPI				244
	SCI du Roi Soleil			300	
	Technisol				71
	Transports Antoine			105	
TOTAL		806	373	470	3 003

Le budget annexe Transports

SERVICE TRANSPORTS	DEPENSES		RECETTES	
	BP 2018 (*)	BP 2019	BP 2018 (*)	BP 2019
Contrats transporteurs	574 000	563 000		
Délégation de Service Public / Car Postal	4 058 500	4 210 800		
Versement Transport			1 950 000	2 600 000
Participation Région / DGD			1 882 000	1 889 500
Charges/Produits divers	35 000	40 000	5 000	9 000
Subvention d'équilibre du budget principal			924 500	409 300
CHARGES GENERALES	4 667 500	4 813 800	4 761 500	4 907 800
MASSE SALARIALE	94 000	94 000		
BUDGET TOTAL	4 761 500	4 907 800	4 761 500	4 907 800

(*) Suite au changement de nomenclature et à la création d'un Budget Annexe, le Budget Primitif 2018 a été "reconstitué" en Budget Annexe, à des fins de comparaison

Les crédits pour le paiement des transporteurs assurant le transport des élèves sont en baisse (-11K€) suite à la reprise de la compétence par la Région;

DSP: les indemnités (part forfaitaire et part variable) dues au titulaire de la DSP, soit 4,17M€ sont en hausse de +150K€, intégrant un avenant qui a pris effet à la rentrée 2018, ainsi que la révision de prix.

En outre, un crédit de 30K€ (soit +5K€) est proposé pour poursuivre l'étude « qualité et billettique » à bord des bus.

Enfin, 11K€ sont inscrits pour des prestations et maintenances diverses (entretien V-Dole, maintenance écrans multimodaux...).

Les recettes sont de deux ordres:

- La participation de la Région : 750K€ versés par l'Etat à la Région en contrepartie de la gestion des transports scolaires puis intégralement reversés au Grand Dole; une dotation complémentaire d'1,14M€ initialement négociée avec le CD39;
- Le Versement Transport dont le taux a été porté de 0,3% à 0,6% au 1^{er} juillet 2018 et dont la recette supplémentaire devrait s'établir à environ +650K€ en 2019

Une subvention d'équilibre du Budget Principal est nécessaire. Elle s'établit à 409K€ en 2019. Elle se serait établie à 924K€ en 2018 si un budget annexe avait déjà existé.